

Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020 à 9h15

Appel de l'ensemble des conseillers,

DCM 2020/36 : Sénatoriales. Élections des délégués et suppléants (communes de – 1000 habitants) qui prendront part à l'élection des sénateurs en septembre 2020.

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020, il s'agit de la série 2 à laquelle appartient le département de la Creuse. Le décret convoque les conseils municipaux le vendredi 10 juillet 2020 afin de procéder à l'élection des délégués et des suppléants qui prendront part à l'élection des sénateurs. L'horaire du conseil doit être compatible avec la transmission du procès-verbal qui devra avoir lieu avant 20h.

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés soit, M. Alain Détolle et M. Francis Hoézelle et les deux plus jeunes soit, Mme Noémie Serru et Mme Mathilde Houzé.

Catherine Moulin présente sa candidature et est élue avec 9 voix à la majorité absolue, en tant que déléguée pour les élections sénatoriales,

Francis Hoézelle, Régis Morel et Mathilde Houzé se présentent en tant que délégués suppléants, ils sont élus avec 9 voix chacun à la majorité absolue.